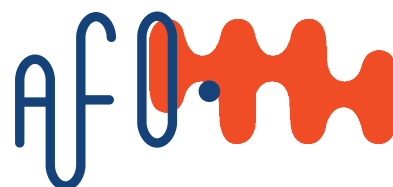


11/02/2021

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



***L'Association Française des Orchestres a voté l'adhésion de l'Orchestre Philharmonique de Nice, à l'unanimité, lors de son Assemblée générale du 1er février 2021. Cette nouvelle adhésion porte à 41 le nombre de ses membres.***

Créé en 1945, l'Orchestre Philharmonique de Nice tient un rôle important dans la vie musicale du sud de la France depuis plus de 70 ans. Il présente une saison fournie composée de grands concerts symphoniques, concerts en famille, concerts de musique de chambre. L'Orchestre Philharmonique accompagne également tous les titres lyriques de l'Opéra Nice Côte d'Azur ainsi que les grands ballets classiques programmés par le Ballet Nice Méditerranée tous les ans à Noël. Enfin, il participe au grand festival de musique « *C'est pas classique* » organisé tous les ans par le Département des Alpes Maritimes au Palais Acropolis et au festival MANCA dédié à la musique contemporaine.

Les musiciens interprètent un répertoire éclectique allant du baroque de Vivaldi et Haendel jusqu'à la création d'œuvres contemporaines. La réputation dont l'Orchestre Philharmonique de Nice jouit internationalement ces dernières années, motive les plus grands solistes-stars de la musique de notre époque à venir et à revenir étoffer leurs concerts.

Le Philharmonique de Nice participe régulièrement au Printemps des Arts de Monte Carlo. Il a aussi eu l'occasion de se présenter aux grands festivals lyriques d'été : Chorégies d'Orange, Sferisterio de Macerata, Festival de Montpellier-Radio France, Festival d'Aix-en-Provence, Musiques au Cœur d'Antibes, Festival Génération Virtuoses d'Antibes.

A l'étranger, il s'est produit au Japon lors d'une tournée de deux semaines en 2007 et à Oman lors des représentations de Simon Boccanegra données à l'Opéra Royal de Muscat au cours de la saison lyrique 2012-2013.

## **Contact presse :**

Morganne Dreux

Chargée de communication

Mail : [mdreux@france-orchestres.com](mailto:mdreux@france-orchestres.com)

Tel : 0184256837

## **Quelques informations sur l'Association Française des Orchestres (AFO) :**

L'Association Française des Orchestres est l'organisation professionnelle des orchestres, créée à l'initiative des orchestres permanents avec le soutien de la DGCA – Ministère de la Culture, en 2000. Observatoire de la profession, organisme de formation, l'AFO est aussi une instance de dialogue entre ses membres et de multiples partenaires et interlocuteurs, aux niveaux national et international.